COMMUNE DE CORNILLON-SUR-L'OULE

DEL-05-07042025

Envoyé en préfecture le 25/08/2025
Reçu en préfecture le 25/08/2025
Publié le
ID : 026-212601058-20250407-DEL_05_07042025-DE

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :
BERTRAND Paulette	X			
CONIL Denis	X			
FORSANS Jean-Louis	X			
LEJEUNE Jacqueline	X			
MORIN Joséphine	X			
RIDEL Sandrine	X			
ROCHAS Yannis		X		JL Forsans

Date de convocation : 31/03/2025

Secrétaire de séance : JL FORSANS

Objet : reversement de la dotation départementale à orientation voirie à la communauté de Communes CC BDP

Monsieur le Maire informe que le Département va verser une dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de reverser 2/3 de la dotation départementale à orientation voirie à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS

le Maire
Denis CONIL

MAIRIE DE CORNILLON-SUR-L'OULE (Drôme)

Résultat du vote
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

COMMUNE DE CORNILLON-SUR-L'OULE

DEL-05-07042025

Envoyé en préfecture le 25/08/2025
Reçu en préfecture le 25/08/2025
Publié le
ID : 026-212601058-20250407-DEL_05_07042025-DE

Délibération du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 18H
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de : M Denis CONIL Maire

	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir remis à :
BERTRAND Paulette	X			
CONIL Denis	X			
FORSANS Jean-Louis	X			
LEJEUNE Jacqueline	X			
MORIN Joséphine	X			
RIDEL Sandrine	X			
ROCHAS Yannis		X		JL Forsans

Date de convocation : 31/03/2025

Secrétaire de séance : JL FORSANS

Objet : reversement de la dotation départementale à orientation voirie à la communauté de Communes CC BDP

Monsieur le Maire informe que le Département va verser une dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie.

Après avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

DECIDE de reverser 2/3 de la dotation départementale à orientation voirie à la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale

Fait à Cornillon-sur-l'Oule
Les jours mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Louis FORSANS

le Maire
Denis CONIL

MAIRIE DE CORNILLON SUR L'OULE (Drôme)

Résultat du vote
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0